

3.4. DEPARTEMENT MUNICIPAL DES SPORTS ET DE LA SECURITE

M. André Hediger, conseiller administratif

Rapport du magistrat

Conformément à ce que nous annonçons dans le rapport à l'appui du projet de budget 2001, un effort important a été réalisé pour développer la communication. Les rencontres et discussions entre le magistrat et la directrice du Département avec les 550 collaborateurs ont permis de mieux expliciter les missions des divers services, de redéfinir la notion "au service du public", de coordonner les efforts pour créer une véritable synergie.

Un site internet a été réalisé et une plaquette décrivant brièvement les structures, missions et prestations du Département, éditée. Il va de soi que ces supports d'information seront développés et améliorés.

Le développement réjouissant du sport implique des contacts permanents avec les responsables d'associations et clubs sportifs afin de veiller à l'adéquation des besoins aux possibilités de la Ville. Les travaux de rénovation des installations sont planifiés selon l'urgence, en tenant compte, prioritairement, de la sécurité.

Les démarches entreprises en vue d'obtenir des manifestations d'envergure produisent déjà leurs effets en 2002.

Comme prévu, la participation des communes aux frais de fonctionnement du Service d'Incendie et de Secours, est de Fr. 9.100.000.-.

En ce qui concerne le Service d'Assistance et de Protection de la Population, nos démarches auprès du DIAEE ayant abouti, la facture de Fr. 374.912,50 a été prise en charge par le "Fonds de contributions de remplacement". En ce qui concerne le transfert des ateliers, il s'est effectué comme prévu durant l'été 2001 et a pour effet une économie de loyer non négligeable.

Le produit des amendes infligées par les Agents de Ville est satisfaisant puisqu'il s'élève, pour l'année 2001, à Fr. 6.351.962.-.

3.4.1 Service des sports

Missions du service

- Gérer les installations sportives;
- fournir à la population des prestations sportives de qualité;
- organiser et participer à l'organisation de manifestations sportives locales et internationales;
- encourager et soutenir la pratique du sport par l'organisation de cours et de séjours, de contacts avec les mouvements sportifs notamment.

Structure, personnel, locaux

L'effectif total a passé de 172 à 173 postes.

Ce poste supplémentaire a permis de renforcer l'équipe de gardiens de bains polyvalents.

Objectifs

Les nouvelles 3 disciplines introduites dans les écoles de sport (canoë/triathlon/natation-water-polo) ont rencontré un grand succès, puisque les 20 écoles proposées durant l'été ont recueilli 2000 inscriptions.

Il en va de même pour les activités en faveur des aînés qui se sont enrichies d'un nouveau cours de gymnastique complétant la dizaine de disciplines existantes. Les installations

sportives sont largement utilisées; citons, à titre d'exemple, les 408.000 entrées aux Vernets et 328.000 à la piscine de Varembe. En ce qui concerne la patinoire et les terrains de football, ils sont saturés.

2001 marque un record dans le cadre des manifestations sportives internationales, nationales et locales : Championnat d'Europe de gymnastique rythmique, championnat suisse d'athlétisme.

Malgré le vieillissement des bâtiments et infrastructures techniques qui ont nécessité d'importantes actions de maintenance, la qualité des prestations a été maintenue grâce à l'enthousiasme et la rigueur du personnel.

La communication a été développée tant à l'intérieur du Service qu'en faveur de la population, notamment grâce à un partenariat avec Léman Bleu, un stand de présentation des activités du Service lors des manifestations grand public, la collaboration avec l'AGS, l'Hommage aux Champions.

Agenda 21

Dans le cadre du développement durable, l'effort a porté tant sur la consommation minimum d'énergie et de produits d'entretien, que sur l'utilisation de matériaux les plus respectueux de l'environnement. Relevons que la rénovation des 2 terrains synthétiques de football (Varembe et Bois-des-Frères) - revêtement nouvelle génération préconisée par l'UEFA - a été précédée d'études sur les matériaux et techniques utilisés. A ces actions, viennent s'ajouter celles qui touchent à la sécurité et la santé au travail (formation des collaborateurs en matière d'extincteurs, de systèmes de sonorisation et d'évacuation). Enfin, le développement du sport populaire, sport pour tous qui contribue au bien-être de la population, s'inscrit parfaitement dans le cadre du développement durable.

Commentaires sur les comptes

Malgré le développement des activités liées tant à la fréquentation des installations sportives qu'à la participation à l'organisation de manifestations, le budget a été respecté.

Rappelons toutefois que l'intense utilisation des installations et équipements nécessitera prochainement des travaux d'entretien importants dont les prochains budgets devront tenir compte.

3.4.2 Service d'incendie et de secours

Missions du service

- Sauvetage des personnes, des animaux et des biens en cas de sinistre;
- éviter la propagation du feu ou de substances dangereuses et les risques d'explosion;
- éteindre le feu, lutter contre les pollutions par hydrocarbure ou autres produits nocifs, ainsi que contre les inondations;
- prendre les mesures de protection des lieux publics lors de manifestations particulières.

Personnel et locaux

Les fluctuations, au sein de l'effectif, ont été nombreuses au cours de l'année 2001 :

- une école de formation composée de 15 aspirants a commencé le 1^{er} octobre 2001;
- 1 informaticien temporaire a bénéficié d'un contrat fixe;
- 2 employés temporaires à temps "très" partiel ont été mis au bénéfice d'un contrat fixe d'employés réguliers;
- 1 ambulancier breveté a été engagé à titre temporaire et sera engagé à titre fixe en qualité de sapeur-pompier ambulancier, et suivra la formation adéquate;
- 1 appointé et un sapeur-pompier ont quitté le Service;
- 4 sergents sont partis à la retraite;
- 1 sergent a été mis au bénéfice de l'Assurance-Invalidité;
- 1 officier administratif et 1 sergent chef d'engin occupent des postes ad personam.

En ce qui concerne les locaux, il n'y a pas eu de changements significatifs. Il convient toutefois de signaler que l'installation des ateliers S.A.P.P. à la ZIC a eu pour effet la diminution des surfaces jusqu'alors occupée par le SIS. Le matériel du musée sera déposé dans les réservoirs du Bois de la Bâtie.

Objectifs

Malgré l'augmentation du nombre des interventions, notamment en matière de transports sanitaires (après dissolution de la brigade sanitaire en mars 2001) et de récupération d'objets susceptibles de contenir de l'Anthrax (après les événements du 11 septembre aux Etats-Unis) la qualité des interventions a pu être conservée.

Il faut cependant relever que les accidents de circulation impliquant des véhicules du service ont pratiquement doublé.

Agenda 21

Une étude permanente de l'évolution des produits indispensables lors d'intervention en cas d'incendies ou de pollution chimique permet d'acheter les produits les moins nocifs en matière d'environnement.

Commentaires sur les comptes

Le crédit destiné à la réimpression du guide orange ayant été voté en automne, cet ouvrage ne sera imprimé qu'en 2002. Par conséquent, la hausse des recettes prévue n'a pas été réalisée.

Si l'acquisition des véhicules s'est effectuée conformément au crédit voté, la vente des anciens véhicules s'avère plus difficile que prévue et 2 auto-échelles n'ont pas trouvé d'acquéreurs vu leur ancienneté. Les 11 véhicules mis en service en 2001 sont : 3 auto-échelles, 1 élévateur à nacelle, 5 fourgons premiers-secours, 1 véhicule pour le coussin de sauvetage, 1 berce de récupération d'hydrocarbure.

3.4.3 Service d'assistance et de protection de la population

Missions du service

- Protection des personnes, des biens et de l'environnement;
- formation en matière de prévention, d'assistance, de sauvetage et de protection;
- coopération internationale en matière de prévention contre les catastrophes et de coopération;
- entretien des ouvrages et du matériel de protection civile et leur mise à disposition.

Personnel et locaux

En 2001, l'effectif a diminué d'une unité. Il a ainsi passé de 47 à 46 postes.

Les ateliers ont été transférés à la ZIC, à Châtelaine, profitant ainsi d'une meilleure synergie avec le SIS et permettant une économie de loyer non négligeable.

Objectifs

Le développement de la formation en matière de prévention, de sauvetage et d'assistance s'est concrétisé par l'organisation de 13 cours en faveur des collaborateurs de la Ville et d'autres destinés aux entreprises privées.

La participation aux activités des mouvements associatifs et à l'action caritative a consisté notamment à:

- mettre à disposition des Comités d'organisation des bus avec chauffeurs, lors des championnats de tennis pour handicapés et des Championnats d'Europe de gymnastique rythmique;
- reloger des personnes lors d'incendies (12 personnes);
- mettre à disposition le poste des Charmilles en faveur des Associations des habitants des Charmilles et de St Jean pour l'organisation d'un camp de vacances;
- mettre à disposition de Carrefour-rue le point d'eau de XXXI Décembre (douches, machines à laver, etc..) en faveur des personnes en situation précaire;
- collaborer avec le Service social lors de fêtes ou d'excursions en faveur des personnes âgées ainsi que la mise à disposition d'un poste en faveur des sans-abri lors d'une période de grand froid;
- le S.A.P.P. a pourvu au ravitaillement du SIS lors du grand incendie du 27 septembre angle Rosemont/Frank-Thomas.

Dans le cadre de la coopération internationale, avec la collaboration de l'OIPC, des représentants de 20 pays ont été accueillis dans des cours de formation et 1 cours a été organisé à Dakar.

De plus, 3 collaborateurs ont participé à un projet de développement au Mali et 2 autres ont séjourné en Algérie pour expliquer le maniement des 4 compresseurs offerts par la Ville lors de la catastrophe de décembre.

Enfin, le S.A.P.P. organise des cours sanitaires en faveur des délégués du CICR, et met à disposition sa piste d'exercice. En contrepartie, les collaborateurs du SAPP bénéficient de cours de droit humanitaire.

Agenda 21

Un soin particulier est apporté à la gestion des déchets qui sont triés et acheminés vers les centres appropriés. Les déchets de cuisine sont récupérés par un éleveur de porcs, les déchets ménagers sont pris en charge par la commune de Versoix, les huiles, peinture et lubrifiants sont stockés dans des containers puis traités par une maison spécialisée, les restes de ferraille sont vendus et les tubes de néon usagés sont pris en charge par le Service de l'Energie.

Durant l'année 2001, 172 tonnes de scories de bois générées au cours des années antérieures par les exercices Partenario réunissant les Compagnies de sapeurs-pompiers volontaires et les troupes de protection civile, ont été évacuées.

Les produits de nettoyage sont biodégradables.

Commentaires sur les comptes

Le budget a été respecté et aucun écart significatif n'est à signaler.

Les recettes de location de dortoirs sont un peu moins élevées que celles de l'exercice précédent au cours duquel les réfugiés avaient été pris en charge par l'AGECAS.

Quant aux subventions fédérales et cantonales, elles sont en baisse vu la diminution des jours de service de protection civile (adaptation progressive à la réforme 2003).

3.4.4 Service des Agents de Ville et du domaine public

Missions

- Surveillance du domaine public municipal, y compris les parcs;
- gestion du domaine public (empiétements/procédés de réclame), des marchés et de la Halle de Rive, ainsi que des demandes de manifestations (cirques/champs de foire/fêtes de quartiers);
- îlotage et activités ASM comprenant prévention et répression.

Personnel, locaux

L'adoption du statut ASM nécessite une formation de base donnée par la gendarmerie qui participe à la sélection des candidats. Ceci allonge le processus d'engagement. De ce fait, 22 postes qui auraient pu être repourvus en 2001 ne le seront qu'en 2002.

Pas de changements de locaux durant cet exercice.

Objectifs

Le concept Agents de Sécurité Municipaux (ASM) a été réalisé ce qui a pour effet des compétences accrues en matière d'amendes.

Tous les Agents de Ville ont reçu la formation ASM avant d'être intégrés dans l'école de formation du Service. Cet objectif a donc été réalisé.

En revanche, la gestion des zones bleues a pris du retard.

La mise en place du programme informatique Urbanus a été réalisée.

Agenda 21

Un développement durable implique sécurité et convivialité. Grâce à l'ilotage des contacts permanents sont entretenus avec les commerçants, artisans, maisons de quartiers et usagers du domaine public.

Commentaires sur les comptes

Le produit des amendes est de Fr. 6.351.962.-. L'objectif cumulant le produit des amendes habituelles à celui des zones bleues, fixé à Fr. 7.500.000.-, n'a donc pas été atteint notamment pour les raisons décrites sous la rubrique "personnel".

En contrepartie, les charges liées au personnel sont inférieures à celles prévues (vu les difficultés de recrutement).

Les recettes liées aux taxes d'empiétements sont en très légère augmentation.